

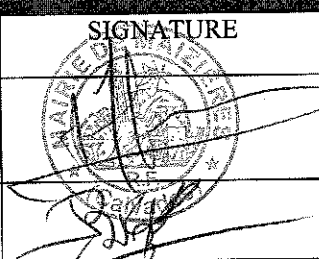
Procès-Verbal du Conseil Municipal

Date de séance	Le mardi 4 juillet 2023	Séance <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire
Heure de séance	18h30	<input type="checkbox"/> extraordinaire
Date d'envoi des convocations	Le 26 juin 2023	

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la séance est adopté à l'unanimité

- I Délibération : Convention avec AXA – Mutuelle communale
- II RIFSEEP
- III Cimetière
- IV Fermeture de la mairie – Eté 2023
- V Divers

NOM	Présent	Absent	Excusé
ALIMECK Tony	x		
BIZET Ludovic	x		
BREHAM Karine	x		
DANEL Karl			x
DANEL Kristina			x
FOURNIER Vincent	x		
GUICHET-LEBAILLY Sabine	x		
JOUANNE Maxime	x		
SALLEY Sébastien	x		
VALOGNES Emeline	x		
POUVOIRS :			
De Mr DANIEL Karl	A Mr SALLEY Sébastien		
De Mme DANIEL Kristina	A Mr BIZET Ludovic		
NOMS	SIGNATURE		Nombre
Le Maire :		Total de conseillers	10
M. Tony ALIMECK		Membres présents	08
Secrétaire :		Quorum	08
BIZET Ludovic			

Le maire demande au conseil municipal s'il a des observations à formuler concernant le procès-verbal de la séance du 30 mai 2023. Les membres du conseil municipal à l'unanimité approuvent le compte-rendu du 30 mai 2023.

A été nommée comme secrétaire de séance : **BIZET Ludovic**

I Délibération : Convention avec AXA – Mutuelle communale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la présentation de Mme ROULLE et M. BOUNEGAB, agents AXA, de la mutuelle communale AXA, lors du conseil municipal du 30 mai 2023. Une mutuelle communale permet de mettre en place une complémentaire santé à tarifs négociés pour ses habitants aux fins de lutter contre l'inégalité d'accès aux soins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents décide :

- De valider les propositions de la société AXA ;
- D'autoriser la signature de la proposition d'offre promotionnelle Assurance santé pour la commune et la proposition de l'offre promotionnelle dépendance communale d'AXA ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la délibération. Une délibération sera prise dans ce sens.

II RIFSEEP :

Le RIFSEEP a été réactualisé et envoyé au CDG 14 pour qu'il puisse passer en commission pour nos deux agents. Nous attendons la validation du CDG 14 pour la mise en œuvre.

III Cimetière

Suite aux informations de la Préfecture, nous devons refaire la procédure qui ne va durer qu'un an. Mme Valognes et Mr Salley sont en charge de ce dossier.

IV Fermeture de la mairie – Été 2023

La mairie sera fermée au public du 10 au 24 juillet 2023 et du 10 au 19 août 2023 inclus. Une permanence sera assurée afin de répondre aux besoins et urgences. Voir affichage sur la porte de la mairie.

V Divers

a. Recrutement agent d'entretien

Le 14 juin 2023, Mme MEZAN Agnès a été recrutée par le biais de la TEF (Travail Emploi Formation) pour un contrat de 4h par semaine pour l'entretien de la mairie, la salle des mariages et l'église. Le coût est de 21€ l'heure. L'emploi du temps est de 2h le mercredi et 2h le vendredi. Nous avons la possibilité d'augmenter les heures à notre convenance selon les besoins.

b. Lettre aux parents d'élèves sur la sécurité et le stationnement

Un courrier sera envoyé aux familles avant les vacances d'été afin d'organiser au mieux la rentrée prochaine suite à la réunion d'école du 20 juin 2023.

c. Devis travaux de revêtement de voirie Maizières école

Un devis a été réalisé par l'entreprise Denis Lefevre pour un montant de 3349,20€ pour les travaux de revêtement de voirie Maizières école. D'autres devis sont en cours afin de comparer les prix. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le devis ayant le meilleur rapport qualité/prix.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis ayant le meilleur rapport qualité/prix.

Une délibération sera prise dans ce sens.

d. Devis Dalkia pour le lave-vaisselle

Suite à une panne du lave-vaisselle survenue lors de la location de la salle des fêtes le samedi 1^{er} juillet 2023, nous avons fait venir DALKIA pour réparer. Il faut remplacer la résistance de cuve. Le coût est de 522,00€ HT soit 626,40€ TTC.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le devis au plus vite pour faire effectuer les réparations afin d'assurer une bonne utilisation de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la réparation du lave-vaisselle.

e. Permanence mairie pour les vacances

NOMS	PERMANENCE	TELEPHONE
Tony ALIMECK	Du 10 juillet au 16 juillet	06 67 75 44 18
Sabine GUICHET-LEBAILLY Karine BREHAM	Du 17 juillet au 22 juillet	06.82.39.21.46 06.23.29.66.78
Maxime JOUANNE Emeline VALOGNES	Du 23 juillet au 30 juillet	06.29.98.47.25 06 78 66 45 05
Kristina DANIEL Vincent FOURNIER	Du 31 juillet au 06 août	06.60.13.54.05 06 98 33 90 45
Ludovic BIZET Emeline VALOGNES	Du 07 août au 13 août	06 65 23 20 15 06 78 66 45 05
Sébastien SALLEY Sabine GUICHET-LEBAILLY	Du 14 août au 20 août	06.26.74.65.64 06.82.39.21.46
Tony ALIMECK	Du 21 août au 31 août	06 67 75 44 18

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 12 septembre 2023 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 19h40

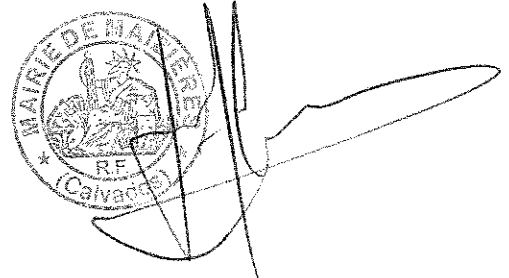
Le secrétaire de séance :

BIZET Ludovic



Le Maire

M. ALIMECK Tony



**Liste des délibérations examinées lors de la séance du
Conseil Municipal du 04 juillet 2023**

Numéro	Objet	Décision
N°17/2023	Convention avec AXA – Mutuelle communale	Approuvée
N°18/2023	Devis Dalkia pour le lave-vaisselle	Approuvée

Maizières, le 06/07/2023

Le Maire,

Tony ALIMECK

The image shows the official seal of the Municipality of Maizières, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MAIZIERES' and '10640000'. To the right of the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink.